

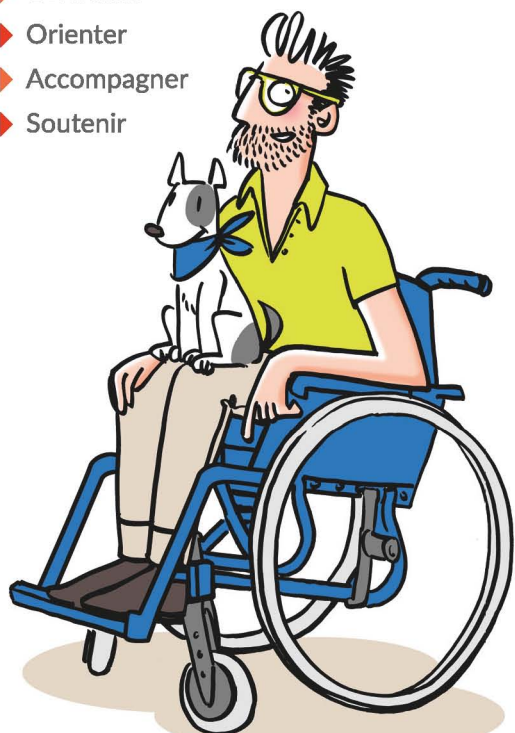
LE CCAS DE CLISSON S'ADRESSE À TOUS LES CLISSONNAIS

Le CCAS est un service de la Mairie,
il organise la politique d'Action Sociale
sur la commune.

C'est une structure d'accueil, d'écoute
et d'accompagnement

LE CCAS c'est :

- ▶ Accueillir
- ▶ Écouter
- ▶ Échanger
- ▶ Informer
- ▶ Conseiller
- ▶ Orienter
- ▶ Accompagner
- ▶ Soutenir



CCAS
DE CLISSON



LE CCAS À VOTRE ÉCOUTE

Permanence les lundi,
mardi, jeudi et vendredi
de 10h30 à 12h
sans rendez-vous.

En dehors de ces permanences,
possibilité de rendez-vous
en mairie ou à domicile.

HÔTEL DE VILLE
3, Grande rue de la Trinité
44190 CLISSON
contact@mairie-clisson.fr
02 40 80 17 80

CCAS
DE CLISSON



LE
CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

LES MISSIONS

Vous êtes confronté à la maladie, vous êtes dans une situation de vulnérabilité, vous avez besoin d'une aide dans votre quotidien ? Le CCAS peut vous aider.

- ▶ Service Aide à Domicile
- ▶ Accompagnement aux démarches administratives
- ▶ Soutien financiers ponctuels (sous conditions de situation et de ressources)
- ▶ Accompagnement des bénéficiaires du RSA
- ▶ Constitution des dossiers de demande de logement social
- ▶ Gestion de la Résidence Jacques Bertrand



LE CCAS C'EST AUSSI

- ▶ La Bourse au permis de conduire
- ▶ Le portage de livres
- ▶ L'organisation de manifestations culturelles locales
- ▶ La Co-organisation d'évènements dans le cadre de la Semaine Bleue
- ▶ Des projets d'accompagnement spécifiques (Épicerie Sociale - Mutuelle communale...)

LES OBJECTIFS

- ▶ Contribuer au maintien à domicile
- ▶ Favoriser l'autonomie et la solidarité intergénérationnelle
- ▶ Rompre la solitude
- ▶ Soutenir moralement et financièrement
- ▶ Permettre l'accès aux droits pour tous
- ▶ Informer
- ▶ Assurer une continuité dans l'accompagnement des Personnes Agées
- ▶ Mettre en oeuvre des actions de solidarité en direction des plus fragiles.

